

Communiqué de presse

Junglinster, le 26 février 2021

Ouverture d'un centre de radiologie et de soins médicaux pluridisciplinaire à Junglinster

Le collège des bourgmestre et échevins a informé aujourd'hui le conseil communal de la signature d'un mémorandum d'entente en vue de la construction d'un centre de radiologie et de soins médicaux pluridisciplinaire à Junglinster.

Le mémorandum d'entente a été signé entre la Commune de de Junglinster et la Fondation Hôpitaux Robert Schuman et sera principalement destiné aux activités et services suivants :

- Centre de radiologie médicale (y compris IRM) ;
- « Polyclinique » ;
- Cabinets médicaux ;
- Médecine préventive ;
- Autres activités et/ou services liés à des activités et/ou services dans le domaine de la santé.

Ce projet se retrouve dans l'optique d'extension et d'amélioration de l'offre de soins médicaux dans la région « Est » du Luxembourg.

Les responsables communaux sont heureux de recevoir ce centre à Junglinster et de créer une offre médicale pour toute la région « Est » du pays. La situation géographique de Junglinster, ainsi que les accès routiers et le réseau de transport public ont prédestiné la commune pour accueillir ce centre médical.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Romain Reitz, bourgmestre
Ben Ries, échevin
Françoise Hetto-Gaasch, échevin

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00–11h30
et 13h00–16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu